

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

L'an deux mil vingt-six et le lundi cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session *ordinaire*, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric STEIB, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/09/2026

Présents : Éric STEIB, Fabien DESGRANGES, Pascal MONNIER, Etienne SURLEAU, Jean-Paul GRESSARD, Jessie BERNE, David TOZZI, Sylvaine WARTELLE, Clotilde THIRY, Nicolas ABRY, Emeline GREVILLOT, Carole VERDOT.

Excusés : Sandrine MANARA, Loïc LAURENCOT, Emeline VAILLAUT-PREVOT.

Procurations : Sandrine MANARA donne procuration à Sylvaine WARTELLE ; Loïc LAURENCOT donne procuration à Fabien DESGRANGES.

Délibération modificative n° 45-2026 (en complément de la n° 44-2026
et en remplacement de la n° 16-2026)

OBJET : COMPTE DE GESTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT- EXERCICE 2025

Le Maire expose à l'assemblée le compte de gestion du budget général de la commune pour l'exercice 2025, établi par Monsieur Joël HINGRAY, trésorier.

Il déclare que, vérifications effectuées, il s'avère conforme au compte administratif 2025 et à ses écritures.

Après en avoir délibéré et contrôlé, sur avis du Maire, le Conseil à l'unanimité, accepte le compte de gestion du budget général, établi par Monsieur Joël HINGRAY, trésorier, pour l'exercice 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 06/10/2026
Le Maire Éric STEIB

Affiché en Mairie le 06/10/2026
Certifié exécutoire par transmission
A la Préfecture le 06/10/2026

